

Appel à Candidatures

Cohorte Jeunesse et Démocratie

Financement de projets de promotion de la participation
des jeunes dans l'action publique

28 Février 2023

Projet: Women and Youth Democracy Engagement - WYDE Youth

Programme de subvention: WYDE Youth Pilier 1 - Cycle 1



Funded by
the European Union

1. Information générale sur le projet

Le programme de participation des jeunes dans les affaires publiques, s'insérant dans l'initiative de l'Union Européenne Femmes, Jeunesse et Démocratie "Women and Youth Democracy Initiative" (WYDE) a pour but de promouvoir l'émancipation, l'autonomisation et l'inclusion des jeunes à tous les niveaux de la participation démocratique, à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Avec la moitié de la population mondiale au-dessous de 30 ans, la survie de la démocratie sur le long terme est hautement dépendante de l'adhésion et du soutien des jeunes.

Un pilier clé du projet consiste à co-coordonner la [Cohorte Jeunesse et Démocratie](#), une plateforme de plaidoyer du [Sommet Mondial pour la Démocratie](#). La Cohorte Jeunesse et Démocratie vise à rassembler les parties prenantes pour collaborer sur des actions internationales de plaidoyer sur les sujets liés à la jeunesse. Cet objectif est réalisé par des dialogues politiques et le financement de projets.

2. Objectifs de l'appel à projets

Le projet proposé doit développer des activités efficaces et innovantes dans l'objectif de **disséminer, promouvoir et mesurer les engagements du [Menu of Possible Commitments for participating States](#)** élaboré par la Cohorte Jeunesse et Démocratie.

L'appel à projets vise à soutenir les membres actifs de la plateforme et de son réseau dans leurs actions de plaidoyer.

Le programme de subvention a également pour objectif de renforcer les moyens des organisations œuvrant pour l'inclusion des divers groupes de la jeunesse dans un forum de politique mondiale, notamment les organisations représentant les groupes les plus marginalisés, les organisations de jeunes femmes et/ou les organisations du "Sud".

3. Portée de la subvention

Le soutien financier accordé à chaque initiative sera au maximum de **50.000 EUR** pour une période de mise en œuvre de **1 an**.

Les organisations sont encouragées à prévoir de la collaboration entre leurs projets et des fonds additionnels seront accordés pour mettre en œuvre des activités en coordination avec une ou plusieurs organisation(s) de la Cohorte Jeunesse et Démocratie.

4. Ensemble du soutien

L'organisation sélectionnée sera soutenue par EPD et se verra offrir des opportunités de mentorat par EPD et ses membres. En plus du soutien financier, EPD apportera des formations et un soutien technique aux organisations sélectionnées en fonction des besoins identifiés.

Dans son ensemble, le soutien comprendra les éléments suivants:

1. Soutien financier

- EUR 50.000 maximum par initiative.

2. Soutien au développement de la proposition

- Formation sur la conception du projet;
- Formation sur la rédaction du narratif;
- Formation sur la création du budget.

3. Soutien technique

- Formation sur la gestion financière et logistique d'un projet;
- Soutien sur la construction des structures de l'organisation;
- Formation sur la gestion de projet;
- Formation sur la communication, visibilité et protection des données.

4. Soutien thématique

- Fourniture d'expertise thématique sur la promotion de la démocratie, le plaidoyer et la participation des jeunes dans la prise de décision.

5. Échange entre pairs et mise en réseau

- Facilitation d'échange sur les leçons apprises et les défis entre organisations bénéficiaires (à travers tout le projet WYDE);
- Mentorat sur l'approche des bailleurs.

5. Critères d'éligibilité

5.1 Bénéficiaires éligibles

Les organisations doivent répondre aux critères suivants:

- Être une entité légale enregistrée;

- Ne pas être concernée par les critères excluants (voir Formulaire de Candidature, Annexe 1)

Les organisations ayant un accès limité aux subventions et peu d'expérience avec des bailleurs importants sont encouragées à candidater.

5.2 Activités et coûts éligibles

Les activités remplissant l'objectif de l'appel à projet sont éligibles.

Le type d'activité suivant est inéligible:

- a) les actions couvrant seulement ou principalement le soutien individuel pour la participation à des ateliers, séminaires, conférences et congrès;
- b) les actions couvrant seulement ou principalement des bourses individuelles d'études ou de formation;
- c) les actions couvrant le soutien aux partis politiques ou aux candidats à des élections;
- d) le financement rétroactif de projets déjà en cours de mise en oeuvre ou finalisés;
- e) les projets au bénéfice exclusif d'individus ou de groupes d'individus;
- f) les projets ayant un impact négatif sur l'environnement.

Les coûts éligibles incluent: le coût des ressources humaines et les frais d'experts; les voyages et coûts de subsistance; le coût des consommables et équipements; le coût des services et contrats d'approvisionnement; la location des bureaux.

Les coûts inéligibles incluent: les dettes et impôts; les provisions sur les pertes, dettes ou potentielles futures responsabilités; l'approvisionnement de biens immobiliers ou mobiliers; les pertes en frais de change.

6. Processus de candidature et de sélection

6.1 Chronologie indicative

Publication des lignes directrices	6 mars 2023
------------------------------------	-------------

Session d'information	13 mars 2023
Date limite de soumission de la première version de la candidature	7 avril 2023
Ateliers de soutien à la construction de la candidature	7-21 avril 2023
Date limite de soumission finale et début de l'évaluation des candidatures	5 mai 2023, 23h59 CET
Négociation, finalisation & attribution	Mai 2023
Période indicative de mise en oeuvre	Juin 2023 - Mai 2024

6.2 Version préliminaire de la candidature

La période de soumission des candidatures est ouverte immédiatement. La première version de la proposition de projet doit être envoyée avant le **vendredi 7 avril 2023, 23h59** (heure de Bruxelles CET).

Le dossier de candidature disponible en ligne sur le site de la [Cohorte Jeunesse et Démocratie](#) est composé des documents suivants:

- Formulaire de candidature;
- Mandat (Annexe 1);
- Déclaration sur les critères excluants (Annexe 2);
- Analyse de la structure de l'organisation (Annexe 3);
- Modèle de budget (Annexe 4);
- Statuts de l'organisation et certificat d'enregistrement.

Le dossier de candidature complet devra être envoyé à Laura Pénot à l'adresse suivante: grants@epd.eu. Les candidatures incomplètes ne seront pas considérées. À la réception de leur candidature, une confirmation de bonne réception du dossier sera envoyée aux candidats.

6.3 Session d'information

Deux sessions d'information en ligne seront organisées (une en anglais le matin et une en français l'après-midi) le **lundi 13 mars 2023**. Les organisations souhaitant participer sont invitées à s'enregistrer via [ce formulaire en ligne](#). Le lien de la session sera partagé par mail quelques jours en avance. Cette session permettra aux organisations intéressées par l'appel à projet d'avoir les détails et de poser des questions sur les points à éclaircir.

Lors de cet événement, les organisations souhaitant candidater seront invitées à déclarer leur intérêt. EPD apportera des opportunités de mise en relation entre organisations afin de construire des synergies entre les différents projets.

6.4 Revue de conformité, présélection et ateliers de soutien

Les organisations candidates passeront une revue de due diligence. Les organisations sont priées d'envoyer leurs statuts et certificat d'enregistrement avec le dossier de candidature pour cette revue.

La structure de l'organisation sera également analysée pour faire l'objet d'un soutien au début et tout au long du projet.

Les 10 concepts de projets les plus prometteurs passeront à l'étape suivante et seront soutenus par des ateliers de renforcement des capacités. Sur la base de la première version de la candidature, EPD analysera les forces et faiblesses de chaque candidature. Cela permettra à l'équipe de EPD de travailler avec les organisations sur les points spécifiques à améliorer.

6.5 Évaluation finale

La candidature finale devra être envoyée avant le **vendredi 5 mai 2020, 23h59** (heure de Bruxelles CET). Toutes les candidatures seront évaluées par un Comité d'Évaluation sur la base de critères pré-définis.

La liste des critères est la suivante:

- Pertinence de l'action proposée par rapport aux objectifs de la Cohorte Jeunesse et

Démocratie (25 points);

- Efficacité attendue de l'action proposée (25 points);
- Cohérence entre le budget et le plan d'activités (20 points);
- Solidité des méthodes de mise en œuvre et de la structure de l'organisation décrites (15 points);
- Créativité de l'action proposée (15 points).

6.6 Négociation, due diligence, finalisation et attribution

L'équipe de EPD engagera des discussions avec les candidats retenus, apportera des commentaires et posera des questions en lien avec les candidatures pré-sélectionnées. Certains documents supplémentaires pourront être demandés aux candidats.

Une fois que tous les commentaires auront reçu une réponse et que les informations et documents supplémentaires auront été apportés, un contrat de subvention sera signé entre le candidat et l'équipe de EPD.

7. À propos de EPD

Le Partenariat Européen pour la Démocratie (EPD) est une organisation à but non lucratif qui promeut la démocratie partout dans le monde. C'est un partenariat unique comprenant dix-huit organisations européennes de soutien à la démocratie présentes en Afrique, Asie, Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine. EPD travaille en Europe et hors Europe car la démocratie est une aspiration universelle et les défis et opportunités contemporains pour la démocratie ont une portée mondiale. Si vous souhaitez en découvrir d'avantages à propos de EPD, cliquez sur le lien suivant : www.epd.eu.

Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un mail à grants@epd.eu en mentionnant le titre de l'appel à projets.